

Masters de Droit social

Le nouveau droit du licenciement économique sous le regard de l'administration et du juge administratif

Mercredi 3 juin 2015, de 9h00 à 13h00

Lieu : Salle des Conférences, Bâtiment B de l'Université Paris Ovest Nanterre La Défense

9 h 00 Accueil

9 h 15 Introduction

Georges Borenfreund, Professeur à l'Université Paris Ovest Nanterre La Défense

9 h 30

**Quel rôle pour le juge administratif dans le contrôle des licenciements collectifs
pour motif économique ?**

*Denis Piveteau, Président de sous-section au Conseil d'Etat,
Co-directeur du Master 2 Droit Social, Protection Sociale et Santé*
Discussion

10 h 30 Pause

10 h 45

Table ronde : Le sens d'un contrôle administratif des licenciements pour motif économique

Sous la présidence d'Antoine Lyon-Caen, Professeur Emérite à l'Université Paris Ovest Nanterre La Défense

Participants :

Pierre Bailly, Conseiller doyen de la chambre sociale de la Cour de cassation

Françoise Buffet, Responsable de l'UT 92, Directrice

Stéphanie Guedes da Costa, Avocate, Flichy Grangé

Judith Krivine, Avocate, Dellien associés

*Michèle Pairault-Meyzer, Directeur honoraire, Groupe Air France, Présidente de la Caisse de Retraite du Personnel
Navigant Professionnel de l'Aéronautique Civile*

13 h 00 Fin